

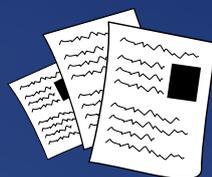


NONGLARD MUNICIPAL



FÉVRIER 2011

www.nonglard74.fr



- 1** LE MOT DU MAIRE
- 2-3** COMPTE ADMINISTRATIF 2010 / SUBVENTIONS
- 4** TRAVAUX 2010
- 5** PROJET PARKING RELAIS
- 6** URBANISME 2010
- 7** CÉRÉMONIE DES VŒUX
- 7** LA DIRECTRICE D'ÉCOLE PREND SA RETRAITE
- 8** LE PERSONNEL DE MAIRIE
- 9** L'ÉCOLE DE NONGLARD
- 9** ORDINATEUR PUBLIC À LA MAIRIE
- 10** COMMISSION SENTIERS
- 10** CIRCULATION SUR LES CHEMINS RURAUX
- 11** FLEURISSEMENT
- 11** SITE INTERNET
- 12-13** C.C.A.S.

- 14** JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT / FÊTE DES PARENTS
- 14** NOS JOIES, NOS PEINES...
- 15** TRANSPORTS
- 15** QUAND LES VOISINS FONT LA FÊTE...
- 16-17** À L'ÉCOLE
- 17** COLLÈGE DE POISY
- 18** PORTAGE DE REPAS
- 18** PLAQUES ET BOITES AUX LETTRES
- 18** COMITÉ ANTI-GRÊLE
- 19** L'ÉPICERIE SOCIALE «SOLEIL ET SAVEURS»
- 19** LA TNT EN 2011
- 20** DIAGNOSTIC DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 20** COMITÉ DE PILOTAGE MONTAGE D'AGE/MANDALLAZ
- 20** JARDINS DE HAUTE-SAOIE
- 21** LA BALOURIA
- 21** CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

RESPONSABLE DE PUBLICATION : Eric Labaz
RÉDACTION : Commission de Communication
PHOTOS : Elus, associations et habitants de Nonglard
CONCEPTION : CD Création Numérique
Épagny 04 50 22 82 64
IMPRESSION : PHOTOPLAN - Annecy
Ce bulletin a été imprimé sur papier labélisé PEFC
(papier issu de forêts gérées durablement)



- 22-23** COMITÉ D'ANIMATION DE NONGLARD
- 23** EXPOSITION DES ARTISTES PEINTRES AMATEURS
- 24** A.P.E. P'TITS LOUPS
- 25** GROUPEMENT DES CHASSEURS
- 25** UNION DES COMBATTANTS AFD ET AUTRES CONFLITS
- 26** AMICALE LOVAGNY-NONGLARD
- 26** BIBLIOTHÈQUE
- 27** PAROISSE
- 28** A.D.M.R.
- 28** MISSION LOCALE JEUNES
- 29** INFORMATIONS UTILES



Bonjour à tous,

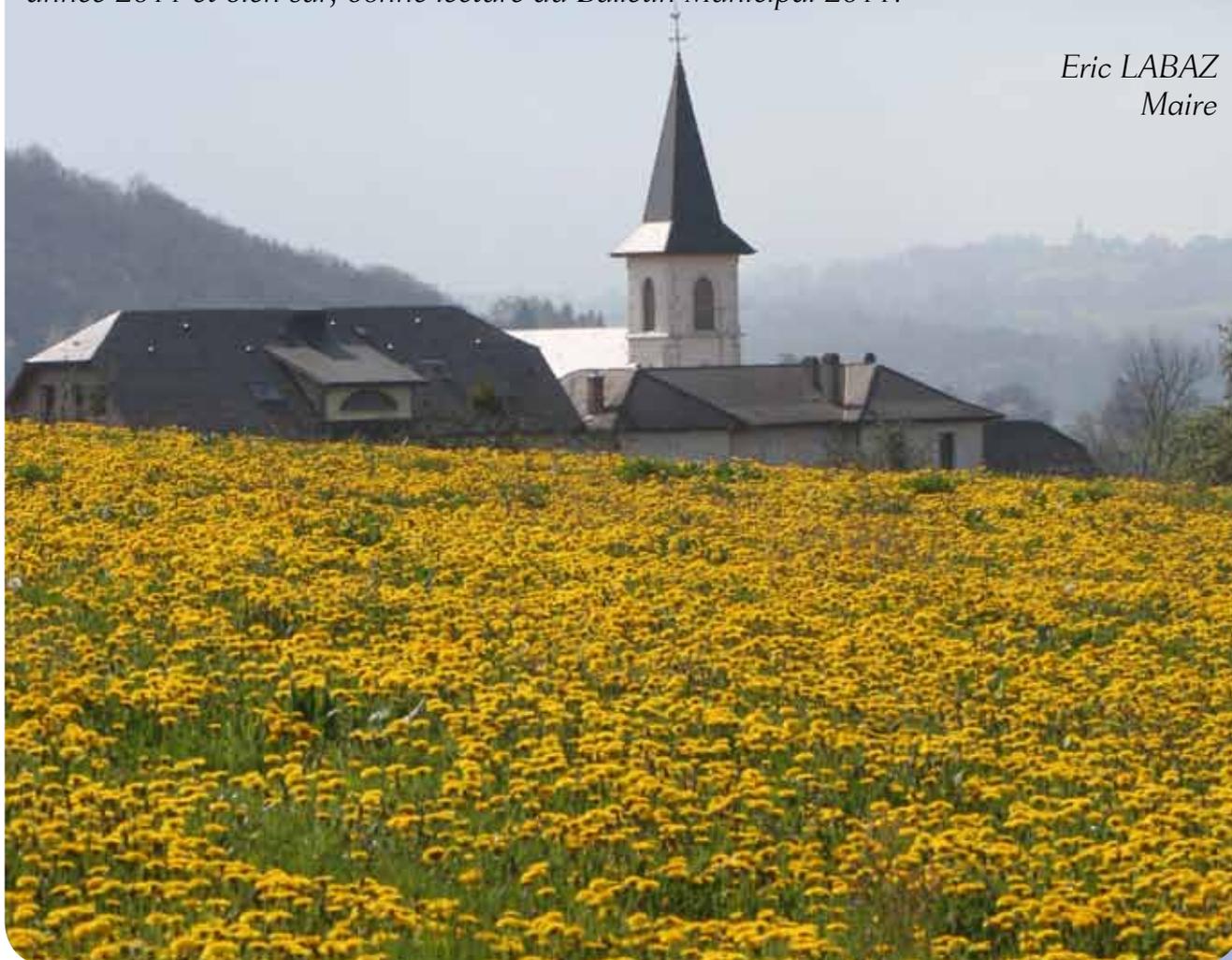
L'An 2010 a été une année très chargée en réunions communales, intercommunales et extérieures au territoire de la Communauté de Communes Fier et Usses. La participation active de notre commune au sein de ces groupes de travail, a été remarquable et remarquée. L'équipe municipale, réduite à 9 membres sur 11, a très bien réagi au surcroît de travail engendré par les nombreuses directives de l'État et les nouvelles orientations de la CCFU. Je remercie les membres du Conseil Municipal qui ont su faire face à ces charges de travail.

La commune s'est dotée d'un PLU en 2008 qui porte ses fruits et, grâce à lui, Nonglard s'est tourné vers l'avenir. Comme j'ai pu le mentionner dans mes vœux du 8 janvier 2011, des projets immobiliers sortent de terre, soit en petits collectifs, soit en maisons individuelles. Notre école saura accueillir les nouveaux enfants de Nonglard, pour pérenniser le souhait du Conseil Municipal : «sauver notre école».

Le manque de places de stationnement sera bientôt compensé par la réalisation de parkings automobiles au droit de la salle des fêtes et sur l'arrière des cours de l'école. Les subventions souhaitées commencent à arriver. Dès le dossier budgétaire finalisé et dès le choix de l'entreprise par la commission d'appel d'offres, les travaux pourront commencer.

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, une excellente année 2011 et bien sûr, bonne lecture du Bulletin Municipal 2011.

Eric LABAZ
Maire





DES DEPENSES MAITRISEES ET UN ACCENT MIS SUR L'ECOLE

Alors que le compte administratif de l'année 2010 n'est pas encore voté et qu'il est donc encore susceptible d'être modifié, nous pouvons d'ores et déjà vous en présenter les grandes lignes. Les tableaux présentés pourront subir des modifications mineures d'ici fin mars.

Section fonctionnement

DÉPENSES	
Charges à caractère général	106 959,00
Charges de personnel et assimilés	102 776,00
Autres charges de gestion courante	35 438,00
Charges financières	11 401,00
TOTAL	256 574,00

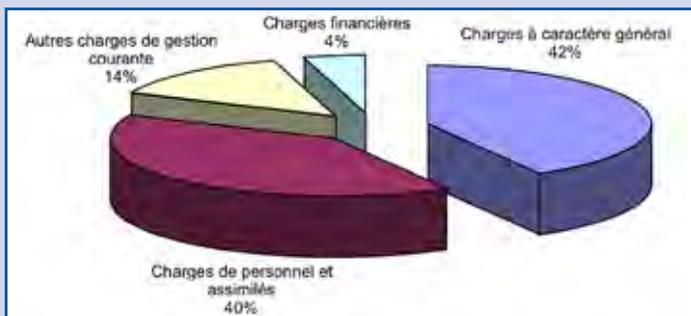
RECETTES	
Atténuation de charges	12 188,07
Produits de services - ventes diverses	6 839,27
Impôts et taxes	177 106,58
Dotations et participation	104 035,00
Autres produits de gestion courante	23 674,04
Produits financiers	416,06
Produits divers	49 514,30
TOTAL	373 773,32
Excédent de fonctionnement reporté de 2009	10 166,50

Section investissements

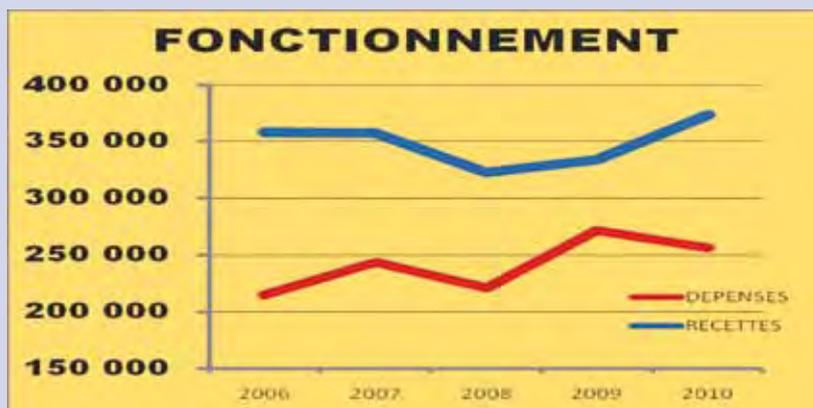
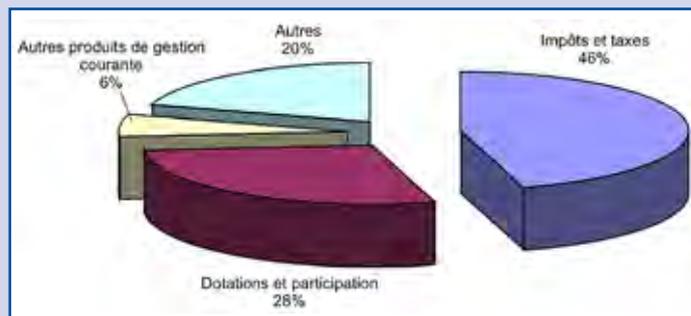
DÉPENSES	
Remboursement emprunts	19 341,00
Immobilisations incorporelles	7 283,64
Immobilisations corporelles	37 254,78
TOTAL	63 879,42

RECETTES	
Dotations, fonds divers et réserves	93 562,00
Subventions d'investissements	0,00
Immobilisations corporelles	2 356,30
Emprunts et dettes assimilées	0,00
TOTAL	95 918,30
Excédent d'investissement reporté de 2009	263 939,55

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement





Quelles conclusions tirer de cette année écoulée ?

Pour ce qui est de nos dépenses, trois principaux postes se dégagent et ont mobilisé les finances communales en 2010. Il s'agit là de dépenses déduction faite des produits éventuels générés sur ces postes.

Le poste le plus élevé : le fonctionnement administratif de notre Mairie (secrétariat, locaux, téléphonie, électricité, indemnités, assurances, etc..) qui représente 37% de nos dépenses.

Le second poste : l'Ecole tant dans sa partie salariale (entretien, ATSEM) que dans sa partie matériels et locaux, qui représente 22% des dépenses de la commune.

Le troisième poste significatif : la voirie et les espaces verts qui eux mobilisent 21% des dépenses communales. L'entretien ordinaire des routes (fauchage, curage des fossés et déneigement) a coûté à lui seul plus de 22 000 €.

Le reste, soit 20%, se répartit comme suit :

- la dette 9%
- la salle des fêtes 5%
- la subvention au CCAS 3%
- les autres bâtiments communaux 3%
- les fêtes et cérémonies : 1%

Ces résultats sont le choix d'une politique qui vise à conserver notre école communale et ses deux classes en évitant une chute des effectifs scolaires, ceci notamment par la décision d'intégrer les enfants de trois ans à l'école de Nonglard.

Nos dépenses se sont ainsi élevées à 320 454 € pour des recettes égales à 469 691 € soit un «bonus» de 149 237 €.

La trésorerie s'élève en fin d'année 2010 à 363 343 € contre 274 106 € en début d'année.

Cette situation favorable est la conséquence d'une limitation des dépenses de fonctionnement (sauf pour l'Ecole) tout au long de l'année et de recettes non prévues.

D'où proviennent les finances communales ?

Deux sources principales et équivalentes couvrent les deux tiers des recettes :

- nos impôts locaux pour 31%,
- les aides de l'Etat (DGF et remboursement de TVA), également pour 31%.

Le troisième tiers vient de :

- les Droits de mutations (appelés à tort «frais de notaires» lors des ventes immobilières) amenant 12% des recettes,
- la TLE (taxe sur les constructions nouvelles) et les fonds genevois qui apportent chacun 3% des fonds,
- une subvention du Conseil Général pour 8%.

SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2010

Allocations versées sur le budget général (total 4450,20€)

Associations de la commune

Bibliothèque	978,00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	170,00 €
Coopérative scolaire (école)	144,00 €
Coopérative scolaire (classe bleue)	1300,00 €
APE - P'tits Loups.....	1150,00 €

Associations extérieures à la commune

Association Sportive de Sillingy (foot)	150,00 €
Comité des Eleveurs (foire de La Bathie).....	108,20 €
Prévention Routière	65,00 €
Ecole de Musique de Poisy	100,00 €
Amicale des Pompiers, Sillingy	110,00 €
Judo Club, Sillingy	175,00 €

Allocations versées sur le budget CCAS (total 1484,26€)

AFM - Mucoviscidose (Virades de l'Espoir).....	100,00 €
Institut Guillaume Belluard.....	50,00 €
ADMR Petites Usses et Fier (convention)	718,83 €
ADMR Petites Usses et Fier (subv. additionnelle)	425,43 €
Mission Locale Jeunes	140,00 €
Association des Paralysés de France (74)	50,00 €

Montant total des subventions : 5 934,46 €



TRAVAUX - VOIRIE ET BÂTIMENTS

Au cours de l'année 2010, la commission «Travaux - voirie et bâtiments» a surtout participé à la réalisation du diagnostic Sécurité sur Voirie et Etablissements Recevant du Public (ERP), en collaboration avec la commission «Accessibilité et

Handicap» de la CCFU. Les aménagements qui en découlent ont commencé et seront poursuivis en 2011 suivant les possibilités du budget.



A la rentrée scolaire 2010, certains de nos enfants se sont dirigés vers le nouveau collège situé à Poisy. Des modifications ont dû être réalisées concernant la signalétique sur nos routes pour sécuriser les nouveaux circuits du ramassage scolaire (pose de panneaux et marquage au sol).

Des panneaux incitant au ralentissement ont été installés le long de la route de Sillingy. D'autres moyens plus efficaces devront sans doute être mis en place pour obtenir un ralentissement sensible sur cette route !

Concernant les bâtiments publics, plusieurs aménagements ont été effectués dans les locaux scolaires pour l'accueil des enfants de la maternelle «Petite Section» (création d'une salle de repos, aménagement de la garderie).

Pour la voirie, le GAEC de Planchamp ne souhaitant plus prendre en charge le déneigement, la société Degeorges de Chilly a été retenue après consultation. Une convention a été signée au mois de décembre, le GAEC assurant la transition entre temps. En même temps que le déneigement, un salage est assuré dans les zones sensibles afin de garantir la sécurité et le passage du car de ramassage scolaire.

L'entretien de la voirie a nécessité un curage important des fossés. De plus, la chaussée a souffert des affres de l'hiver. Des travaux conséquents seront à entreprendre en 2011.

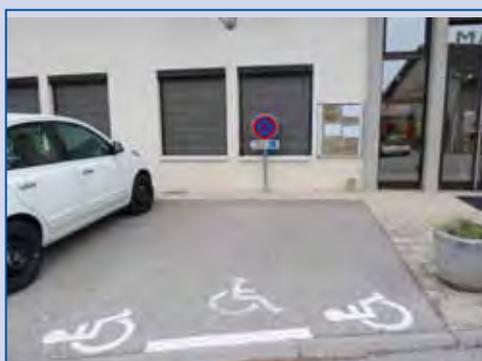


MISE EN ACCESSIBILITÉ AU HANDICAP

Suite à la loi cadre 2005-102 du 11 février 2005 et des arrêtés consécutifs à cette loi, toute collectivité territoriale doit faire son possible pour donner les mêmes chances aux personnes souffrant d'un handicap (moteur, visuel, etc.) et doit leur permettre l'accessibilité aux bâtiments recevant du public d'ici l'année 2015. Les modifications peuvent être faites au cours de travaux ou indépendamment.

C'est la communauté de communes Fier et Usses qui a pris la compétence «Handicap» et gère le côté administratif pour l'ensemble des communes à travers une commission dédiée composée d'élus et d'un groupe de travail de personnes non élus. Ce sont cependant les communes qui décident des travaux qu'elles veulent entreprendre et qu'elles financeront sur leurs fonds propres.

La commission va présenter prochainement en Préfecture un rapport de synthèse décrivant l'ensemble des travaux réalisés, en cours et à venir et leur montant.



Après le diagnostic complet réalisé en 2009-2010, un «plan de cheminement prioritaire» a été établi pour notre commune : il liste les portions de la voirie communale qui seront améliorées dans le temps afin d'offrir un cheminement piétons continu permettant aux personnes à mobilité réduite (handicapés moteur, personnes âgées, mamans avec landaus ou poussettes...) de le parcourir sans encombre pour accéder à la mairie, l'école, la salle des fêtes, l'église.

Des aménagements sont également prévus pour permettre le stationnement des véhicules «handicapés» et l'accès aux bâtiments communaux mentionnés plus haut.



UN NOUVEAU PARKING

La municipalité a à cœur de réaliser une aire de stationnement derrière la salle des fêtes dans un avenir proche.

Le précédent conseil municipal avait acquis une bande de terrain au dos du Foyer allant de la route de la Pièce en haut à la route du Chef-Lieu en bas. Cette parcelle de 3172 m² environ et de 19 mètres de large était destinée à la création de ces stationnements.

Le cabinet Longeray de St Girod a réalisé en 2009 une étude de faisabilité.

Ce projet comprend un parking «haut» d'environ 22 places qui sera accessible par la route de la Pièce à côté du transformateur.

Un second parking se situera exactement derrière la salle des fêtes, accessible depuis le parking actuel de la salle, et comprendra environ 25 places.

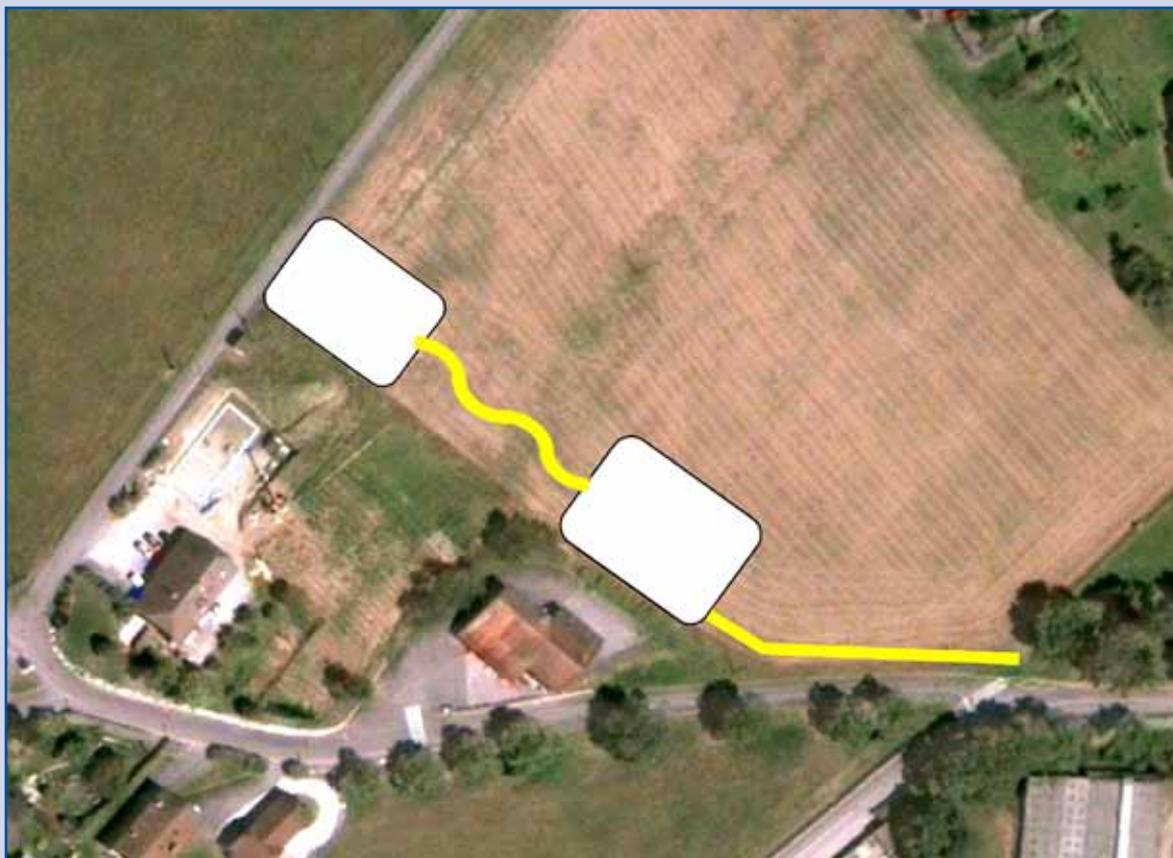
Des liaisons piétonnes seront associées à ce projet à triple objectif :

Le premier objectif est de réaliser un parking relais permettant de rejoindre l'arrêt de bus de la RD 14 par un cheminement direct. Un accès piétons sera donc réalisé depuis la salle des fêtes jusqu'à la route départementale en passant par le sommet du talus le long de la rue.

Le deuxième objectif est d'offrir aux habitants de Nonglard un parking à une distance convenable tant des habitations groupées que de l'espace jeux et du Chef-Lieu. L'accès par la route de la Pièce devrait remplir cet objectif.

Le troisième objectif est avoir un parking suffisant pour les utilisateurs de la salle des fêtes. Une rampe qui serpentera permettra de rendre le parking supérieur accessible aux piétons.

Ce projet ne sera réalisable qu'avec l'aide des différents partenaires de la Commune : la Communauté de Communes (CCFU) dans le cadre d'une compétence à prendre sur les parkings relais, le Département et l'Etat. Le coût total du projet serait d'environ 210 000 € et les subventions attendues de 165 000 €.





Après une année 2009 peu active sur le plan de l'urbanisme avec l'acceptation de création de seulement une nouvelle habitation individuelle, les effets du PLU adopté en 2008 se sont largement faits ressentir en 2010.

En effet, 7 demandes de permis de construire ont été déposées en 2010, 5 d'entre eux totalisant la création de 38 nouveaux logements, dont 24 sont

d'ores et déjà approuvés et 14 en cours d'instruction.

La volonté du précédent Conseil Municipal était de rendre un certain nombre de terrains constructibles dans l'espoir de voir s'implanter de nouvelles familles qui pourraient potentiellement conforter les effectifs de notre école ; la moitié du chemin semble faite.

Deux permis ont également été déposés pour des agrandissements de maisons existantes.

En ce qui concerne les déclarations préalables de travaux (modification de façades, de toitures, pose de panneaux solaires, création d'abris de jardin ou pose de clôtures notamment), 19 ont été déposées en 2010.

Quelques précisions sur le principal permis accepté en 2010, à savoir celui déposé par la société Carré de l'Habitat. Le projet concerne un vaste terrain sur Monthoux, ex-propriété des Hospices d'Anancy, sur lequel seront construites 5 maisons comprenant chacune 4 logements et des garages. Chaque logement en duplex aura une partie en rez avec jardin et des chambres à l'étage. Ce lotissement sera traversé par une rue reliant la Route de la Lanterne au Chemin de Vaulx, à peu près sous la ligne électrique actuelle, voie destinée après finalisation à intégrer la voirie communale. Deux autres parcelles de ce même terrain sont destinées à des constructions individuelles ultérieures. Quant au projet des «Quatre saisons», destiné à remplacer l'ancienne ferme du Château et dont le dossier est encore en cours d'étude, il offrira une douzaine d'appartements type T3 et T4, très bien situés.

Voici une précaution élémentaire en matière d'urbanisme qu'il est utile de rappeler : avant de pouvoir entreprendre des travaux de construction, il ne suffit pas d'obtenir l'approbation de la déclaration de travaux ou du permis, il faut également se préoccuper du «droit des tiers». En effet, l'autorisation d'urbanisme n'est qu'une pièce dans un puzzle qui doit être complet pour pouvoir bâtir.

Par exemple :

- Si vous êtes dans une copropriété, avez-vous obtenu l'autorisation de votre assemblée générale ?
- Si vous n'êtes pas propriétaire du terrain, avez-vous obtenu celle du propriétaire ?
- Si votre projet jouxte la propriété de votre voisin, avez-vous respecté les règles du Code civil, lesquelles ne sont pas les mêmes que les règles d'urbanisme ?

Lors de la permanence des élus (jeudi de 18h à 19h) ou sur rendez-vous, vous pourrez obtenir les informations nécessaires au montage de votre dossier. Les imprimés sont disponibles soit en Mairie, soit en les téléchargeant sur le site Internet de la Commune, www.nonglard74.fr (rubrique Vie Locale – Urbanisme - formulaires à télécharger).



CÉRÉMONIE DES VŒUX

INFOS MUNICIPALES



Le 8 janvier 2011, les élus de Nonglard, renforcés par de nombreux élus des communes avoisinantes ainsi qu'une délégation de la gendarmerie et d'autres personnalités, a eu le plaisir d'accueillir un grand nombre d'habitants de la commune.



Monsieur le Maire a fait le bilan des travaux et actions menées durant l'année 2010 dans la commune et souligné l'importance d'œuvrer ensemble et dans une même direction au sein de la communauté de communes Fier et Usse à laquelle nous sommes rattachés.

Il a rappelé les efforts faits en concertation avec le personnel enseignant et les associations concernées pour permettre l'accueil des enfants de 3 ans et ainsi pérenniser l'école. Il a



rappelé que plusieurs projets de construction de petits immeubles collectifs sont en cours et que l'afflux de population engendré devrait permettre le maintien, voire l'accroissement des effectifs scolaires.

MEDAILLE DE VERMEIL POUR JEAN-FRANÇOIS BOCQUET

Au cours de cette cérémonie, Monsieur le Maire a chargé Monsieur Bernard Carlioz, Maire Honoraire, de remettre la médaille communale de vermeil à Monsieur Jean-François Bocquet, 1^{er} Maire Adjoint.

Monsieur Bocquet, après avoir écouté le discours de Monsieur Carlioz, a répondu qu'il a toujours souhaité s'investir pour les autres et que ce sont les valeurs inculquées par ses parents qui lui ont permis de s'engager dans cette voie. Nous avons partagé ce moment d'émotion et sommes heureux pour lui.



LA DIRECTRICE D'ÉCOLE PREND SA RETRAITE



Madame Viviane JEANTET, enseignante de la «classe des grands» et directrice de l'école de Nonglard depuis deux ans, a fait valoir ses droits à la retraite durant l'été 2010. Elle s'était impliquée avec la municipalité dans la défense de l'école dont une classe était menacée de fermeture en acceptant l'accueil des enfants de maternelle Petite Section (3 ans) pour augmenter les effectifs de l'école. Viviane a organisé beaucoup d'activités et de sorties, avec le soutien de l'APE, dont la «classe bleue» en mars 2010. La municipalité a eu plaisir à travailler avec elle et l'a chaleureusement remerciée pour son investissement envers les enfants de Nonglard au cours d'un pot de l'amitié en octobre dernier. Madame Jeantet aime garder le contact avec les enfants et les côtoie encore régulièrement à la cantine ou lors de sorties.

Les élus ont eu le plaisir d'accueillir M. Julien SCALABRINI qui va découvrir la gestion d'une école rurale avec des classes de plusieurs niveaux.



L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE 5 PERSONNES DONT NOUS VOUS RAPPELONS LE NOM ET LES MISSIONS.

Solange ROLANDO, secrétaire de mairie

Elle assure l'accueil du public et est en charge de toutes les tâches administratives, la comptabilité et la gestion du personnel. Elle aide la commission Finances à l'élaboration du budget. Elle coordonne les informations et demandes entre le personnel, les élus, les associations, l'école et les administrés.

Laurent BESSALEL, agent technique

Il a la charge des espaces verts, du fleurissement, de l'entretien des bâtiments et de la voirie. Il suit également les chantiers des entreprises entreprenant des travaux pour la commune. Il est responsable de l'Hygiène et la Sécurité de l'ensemble du personnel.

Remplaçant depuis début 2010 Bernard DYE parti à la retraite, il est sollicité pour de nouvelles tâches administratives et techniques imposées aux collectivités locales. C'est pourquoi il occupe un poste à plein temps.

Marie-Claire PARENT, ATSEM et employée à la cantine périscolaire

Elle assiste les enseignantes auprès des enfants à l'école ainsi qu'à la cantine.

Avec l'accueil des enfants de 3 ans à l'école, Madame PARENT occupe depuis la rentrée scolaire un poste à plein temps.

Denise MOREL, employée à la cantine et à la garderie

Elle assure le bon fonctionnement de la cantine et de la garderie périscolaires.

Madame MOREL fera valoir ses droits à la retraite cet été ; la municipalité recrute donc une nouvelle employée pour assurer son remplacement le 1er septembre 2011.

Candida DIAS, employée de nettoyage

Elle assure le ménage de la mairie, de l'école et des salles de réunion.

Au fil des années, les tâches des employés municipaux sont devenues de plus en plus complexes. En particulier, la multiplication des normes d'hygiène et de sécurité imposent des façons de travailler beaucoup plus rigides et contrôlées en ce qui concerne l'utilisation et le stockage des produits, surtout ceux dits « dangereux ».

Le nettoyage des locaux, par exemple, se fait selon un tableau de bord précis indiquant la fréquence de chaque opération, le matériel utilisé et les produits employés. Ces derniers doivent également correspondre à toutes les normes d'hygiène et de protection de l'environnement. Et il n'est pas question d'utiliser n'importe quel produit pour dégraisser une serrure ou repeindre un volet.

L'informatisation de tous les services administratifs a apporté de nombreuses facilités de travail mais impose aussi de nombreuses contraintes, par exemple dans les délais de transmission des informations, et la moindre panne informatique peut avoir de lourdes conséquences.

La mise en place de toutes ces évolutions a demandé de nombreuses heures de réflexion en commun avec la municipalité et incite chacun à un travail permanent d'adaptation et de formation.





Dans la succession des années de mandat municipal, l'école de la commune est toujours au centre des préoccupations de tous... Ainsi que cela avait été évoqué dans le précédent bulletin, l'évolution des effectifs début 2010 (de même que les orientations de plus en plus restrictives de la politique scolaire nationale) ne permettaient pas d'assurer la survie de la deuxième classe primaire, ce qui, à terme, posait le problème de l'existence de l'école toute entière.

Le Conseil Municipal, l'équipe enseignante et les parents d'élèves ont unanimement accepté de mettre tous leurs efforts dans l'accueil à Nonglard des enfants de Maternelle Petite Section (3 ans), scolarisés auparavant à Lovagny. Dans cette perspective, des aménagements ont dû être réalisés, tant dans les salles de classe que dans la cantine et la garderie (voir travaux). De même, il était indispensable d'assurer la disposition d'une salle de motricité : c'est ainsi que la salle polyvalente au-dessus de la mairie a été réservée à l'école pendant les heures scolaires : elle permet les activités motrices régulières des enfants de Maternelle dans un espace suffisant ainsi que les ateliers de danse du vendredi matin qui constitue le projet essentiel de l'école cette année. Nous remercions très vivement les associations qui utilisaient la salle les années précédentes et qui ont accepté, pour la survie de l'école, des solutions de rechange, parfois moins conviviales.

Merci également aux bénévoles de la Bibliothèque qui accueillent régulièrement les enfants, ce qui va tout à fait dans le sens du développement des activités pour les tous-petits qui nous a été demandé.

Après beaucoup d'inquiétudes et de démarches interminables, le contrat de Denise Morel a pu être prolongé pour une année. Elus, parents, enfants et enseignants se sont réjouis de cette solution qui leur permet de profiter encore de la compétence et du dévouement de Denise, tant à la cantine qu'à la garderie. Par contre, l'étude de son remplacement pour la rentrée 2011 est en cours et devra être réglée très rapidement.

Les projets scolaires pendant l'année 2009/2010 ont été nombreux et passionnants (voir article page 24) et le temps fort en a été bien sûr la « semaine bleue » rendue possible par l'aide financière de l'APE et les subventions conjointes de la Mairie et du Conseil Général. Et la séance « Bilan » de cette semaine a permis à tous de constater que ce séjour avait été très riche de découvertes, de travail et d'épanouissement pour les enfants.

Le départ en retraite de Viviane Jeantet a été une surprise pour tous mais son remplaçant, Julien Scalabrini, a su rapidement être apprécié de tous. Nous lui souhaitons une année enrichissante et conviviale – malgré la charge de travail qui pèse sur ses épaules, car assurer la direction d'une école pour la première fois ainsi qu'une classe à 4 niveaux n'est pas une sinécure !



Les élèves de l'école ont, cette année encore, participé aux cérémonies du 11 novembre et leur présence est toujours fortement appréciée. Nous nous réjouissons de la fusion de l'APE et des P tits Loups (voir article Associations) qui permet de regrouper les énergies au bénéfice des enfants.

Suite à la création d'une section Informatique par le CAN, une convention a été passée entre l'école et le CAN pour l'utilisation des ordinateurs et des locaux de l'école. Merci à son directeur d'avoir ainsi permis le développement d'une activité extra-scolaire.

Les effectifs semblent stables pour les années à venir mais nous comptons sur les projets im-

mobiliers sur la commune pour faire évoluer les prévisions, même s'il est actuellement trop tôt pour envisager des pronostics fiables.

La Commission Vie Locale

ORDINATEUR MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC À LA MAIRIE

Un ordinateur est mis à la disposition du public dans le hall d'accueil pendant les heures d'ouverture pour y faire des recherches sur Internet, consulter des sites officiels préenregistrés, le cadastre etc. Il comporte également un traitement de texte et un tableur. Si vous préparez des documents, veuillez vous munir d'une clé USB pour enregistrer vos travaux. Nous vous rappelons que le Comité d'Animation organise des cours d'utilisation de PC. Si vous ne disposez pas d'ordinateur chez vous, vous êtes bienvenu(e) en mairie pour une utilisation libre et gratuite.



Après les nombreuses sorties sur le terrain de l'année 2009 afin de pouvoir valider les idées de sentiers autour de la commune, l'année 2010 a été plutôt celle du travail administratif : recherche par secteur des propriétaires de parcelles, courriers d'information, mise au point de conventions... un travail fastidieux qui a demandé beaucoup de temps disponible – sans être obligatoirement suivi

de beaucoup de résultats... Les autres urgences à gérer par l'équipe municipale ont conduit à délaissé quelque peu ce dossier, qui a heureusement été redynamisé en fin d'année.

En effet, suite à un contact avec Sylvie Vulliet, professeur à l'I.E.R. de Poisy (Ingénierie de l'Espace Rural), Christophe Guitton et Milène Bournay, ainsi que Raymond Deville, ont reçu en décembre 6 étudiants de première année souhaitant travailler sur le dossier Sentiers de la commune dans le cadre d'un projet de fin d'année. Deux secteurs ont été sélectionnés et feront l'objet d'études de documents (cadastre, etc), puis de travail sur le terrain avec les membres de la Commission.

Nous espérons ainsi pouvoir concrétiser certains tracés dans les mois à venir et tiendrons au courant les habitants intéressés par l'avancement du projet.



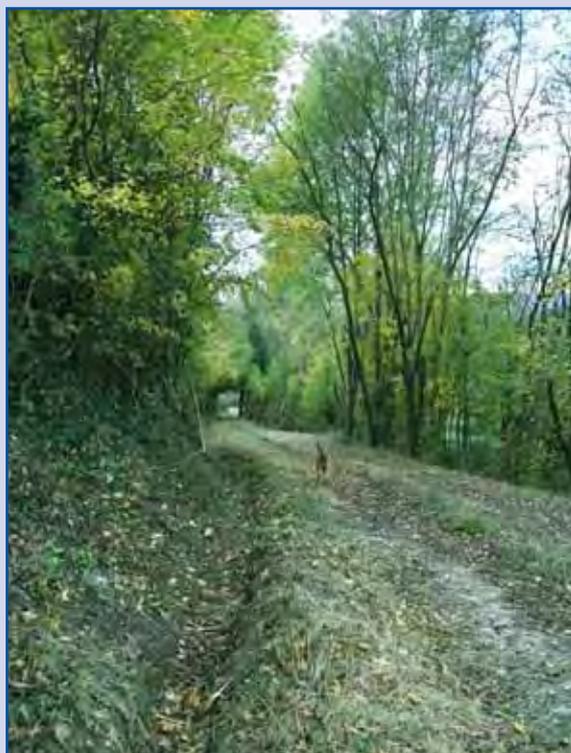
CIRCULATION SUR LES CHEMINS RURAUX

Suite à un énorme travail effectué par la commune de Sillingy pour répertorier et harmoniser la circulation sur leurs chemins ruraux et à la nécessité de législation cohérente entre les accès limitrophes de nos deux communes, le Conseil Municipal de Nonglard a amorcé une réflexion sur la limitation de circulation sur nos chemins ruraux.

Il s'agit d'interdire l'accès de certains secteurs aux quads ou engins motorisés pouvant porter atteinte à l'environnement – sans, bien évidemment, pénaliser le travail des propriétaires, exploitants ou chasseurs (entretien, coupes de bois...) ou des professionnels devant remplir des missions de service public.

En juillet 2010, un premier arrêté municipal a été pris par le maire et concerne 2 sections sur le secteur du Bois de Loye. Une étude de protection des chemins se poursuivra dans les mois à venir sur d'autres secteurs.

Dans le même temps, un travail de concertation est prévu par la CCFU pour aider à harmoniser la réglementation sur l'ensemble des communes.





UN FLEURISSEMENT DIFFÉRENT ET PLUS DURABLE

Avez-vous remarqué que les jardinières publiques n'avaient pas tout à fait le même look l'été dernier ? L'équipe responsable du fleurissement avait en effet décidé de privilégier les plantes vivaces structurantes en les émaillant de quelques annuelles pour garantir de la couleur. Au lieu d'être vidées, les jardinières ont été hivernées après avoir été «nettoyées». Cette orientation permettra de réduire quelque peu le travail printanier et le budget de fleurs annuelles, en accord avec toutes les recommandations en faveur de l'environnement durable qui... fleurissent partout.



Les abords de l'entrée du cimetière ont été replantés pour leur donner un caractère plus chaleureux. Les bacs de l'entrée de la salle des fêtes sont plus fournis. Des plantations supplémentaires auront lieu cette année encore, en particulier pour agrémenter les bacs installés devant l'entrée de la garderie pour des raisons de sécurité.

De nombreuses améliorations sont encore à apporter et, dans ce but, Olivier et Milène accueilleront volontiers toute remarque ou conseil avisé de votre part.



SITE INTERNET

WWW.NONGLARD74.FR

En ce début d'année 2011, le site Internet de la commune fête son premier anniversaire et se porte bien... Près de 6000 visites en un an, axées principalement sur les informations diverses, les publications (discours, PV des séances de Conseil Municipal), l'urbanisme et les démarches diverses. L'accès au PLU est également très apprécié des personnes extérieures à la commune. Les responsables font leur possible pour alimenter au jour le jour les différentes rubriques et faire passer les principales informations communales, intercommunales et législatives. Outil de travail pour une bonne partie de l'équipe municipale qui utilise une rubrique réservée, nous souhaitons qu'il soit également une source de renseignements pour tous les habitants mais aussi pour tous ceux qui souhaiteraient mieux connaître notre région.

Une vingtaine de familles s'est inscrite pour être alertée en cas d'informations urgentes.

Mais nous n'avons que très peu de réactions sur le contenu de ce site : qui l'utilise ? pourquoi ? quels sont les articles importants ? les plus utiles ?

Bien sûr, on pourrait faire un sondage sur le site pour avoir des réponses à toutes ces questions... mais il est tout de même plus sympathique d'en parler de vive voix avec les personnes intéressées !

Donc si vous avez des remarques ou des suggestions, n'hésitez pas à venir donner votre avis en mairie ou à l'adresse servicecom@nonglard74.fr, nous vous en serions très reconnaissants.



RAPPEL DES MISSIONS DU CCAS

Composé à part égales d'élus et de personnes de la commune, sa mission générale concerne l'examen et le suivi des besoins sociaux de la population. Les principaux dossiers sont traités par des organismes officiels au niveau du département. Les attributions sont liées essentiellement à l'assistance, l'information, la prévention et des actions ponctuelles selon les cas d'urgence. Dans le cadre de la commune, son action se traduit plus spécialement par une présence et une attention auprès des personnes en difficulté. Dans certains cas, une aide directe et immédiate (bons alimentaires par exemple) peut être versée directement par le CCAS, en lien avec l'assistante sociale responsable du secteur, en toute confidentialité.

Le CCAS de Nonglard organise chaque année le repas des Anciens (personnes de plus de 60 ans de la commune), ainsi qu'une sortie annuelle des Anciens, conjointement avec la commune de Lovagny.

LE «REPAS DES ANCIENS»

Comme chaque année, environ soixante-quinze personnes ont accepté l'invitation du CCAS au repas du mois de Février. En 2010, les enfants de l'Ecole ont participé à la décoration des tables en réalisant un superbe bonhomme de neige pour chaque convive. Tous les participants ont été extrêmement touchés de cette attention qui mélange ainsi les générations. Et, pour bien digérer le délicieux repas préparé, comme à l'accoutumée, par l'équipe de Denis Petit, les plus alertes ont esquissé quelques pas de danse – de la valse au madison - sur des airs bien connus de tous.



C'est, chaque année, un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent échanger des souvenirs, rencontrer de nouveaux participants et passer un moment chaleureux dans la bonne humeur et la convivialité.





LA SORTIE DES AINES

Le thème de cette année était «la Noix». Aussi, nous nous sommes dirigés avec nos amis de Lovagny dans la Vallée de la Noix qui nous a enchantés et rendus incollables sur toutes les questions concernant ce fruit si savoureux.



C'est donc à 6h45 que nous avons pris la route en direction de Chatte, en Isère, où nous avons rendez-vous au Moulin de Léon ; moulin familial depuis 1830, où l'on extrait l'huile de noix. Accueillis par le meunier, nous avons découvert toutes les étapes pour l'élaboration de l'huile vierge de noix qui se conserve au réfrigérateur après ouverture de la bouteille.



Nous avons profité du soleil automnal pour prendre sur le parking «le petit coup de blanc» offert par l'autocariste avant de poursuivre les quelques kilomètres qui nous séparaient du restaurant de Vinay où nous avons déjeuné.

Petite promenade digestive ensuite, puisque c'est à pied que nous nous sommes rendus pour visiter le Grand Séchoir. Cet ancien séchoir à noix a été réhabilité et nous avons pu découvrir la richesse de la civilisation de la noix forgée autour d'une culture spécifique ayant laissé des témoignages, des coutumes, des savoir-faire, des outils et un habitat singulier.

Sur les conseils de notre guide, nos cars ont suivi de petites routes passant par de jolis villages dans lesquels nous avons pu admirer au passage des séchoirs à noix bien typiques.

Nous sommes ensuite arrivés à notre dernière étape, la distillerie Meunier qui nous a présenté ses produits à base de plantes.

Nous sommes revenus dans notre commune à la nuit tombante, en ayant fait un arrêt à mi-chemin pour déguster les traditionnelles bugnes de Marcelle.





JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT / FÊTE DES PARENTS

5 juin 2010 : la journée avait un programme bien chargé : journée de l'environnement et fête des parents. Après une rude période de pluie et de froid, à 9h du matin, le soleil était au rendez-vous ainsi qu'une bonne trentaine d'habitants de tous âges prêts, avec les élus, à parcourir les routes, gilets fluo sur les dos et sacs poubelles à la main.



Un bon nombre d'enfants accompagnés de leurs parents ont quadrillé le centre de la commune et leur butin fut maigre : prise de conscience de chacun, meilleur entretien collectif ? En tous cas le résultat est probant et c'est tant mieux !

Par contre, les adultes ayant parcouru la route sous la Montagne d'Age ou vers Lovagny n'ont pas perdu leur temps... : canettes, pneus, sacs plastiques, restes de casse-croûte, paquets de cigarettes, etc.



Le troc Plantes n'a pas été très fructueux : 4 ou 5 participants seulement mais qui ont allègrement échangé ou distribué salades, cornichons, lin, mélisse, fenouil, fleurs vivaces... et se sont donnés rendez-vous au prochain troc, peut-être à l'automne.

Sans doute la communication n'avait pas été assez claire... mais peu de participants se sont rajoutés au moment du vin d'honneur – n'ayant peut-être pas osé venir partager le verre de l'amitié sans avoir participé aux activités du matin. Dommage ! Après le discours de M. le Maire, axé sur le respect de la nature et la préservation de notre planète pour les générations futures, les habitants présents ont trinqué avant de partager en toute simplicité le buffet canadien où l'on a pu découvrir les talents culinaires de chacun... Un grand merci pour les délicieuses brioches ou le somptueux mille-feuilles... Le petit nombre a permis de partager ces moments en toute convivialité.



La version 2011 reviendra sans doute à une forme plus traditionnelle puisqu'il est prévu des dates distinctes pour le nettoyage de printemps, la Fête des Parents et la Journée de l'Environnement (au niveau de la CCFU). Et nous vous espérons nombreux à chacune de ces occasions de rencontre.

NOS JOIES, NOS PEINES...

MARIAGES

GIRAND Fabrice et PICHOLLET Céline le 24 mai



DÈCÈS

VIVIANT Denise, née DURET, le 9 février

FOSSOUX Robert le 19 février

SCHONT Gisèle, née COMBET, le 2 mars

DIAS Alfredo le 11 juillet

BOURQUI Jean le 12 août



NAISSANCES

RIFFET Lily le 27 janvier

BELLON Mona le 9 mars

VINCENT Olivier le 11 mars

BALDACCHINO Mélyssa le 19 juillet

GRANDCLAIR-DUPARC Lars le 12 septembre

ROUGE Kyara le 3 novembre





Au moment où l'on parle partout de mobilité douce et de transports collectifs, il est évident pour tous que notre commune reste pour l'instant en dehors de tout circuit régulier pouvant offrir une alternative valable à la voiture.

Rappelons toutefois que les cars LIHSA (ligne 32) passent matin et soir à Nonglard et qu'ils sont au service de tous, et non réservés au transport scolaire. L'arrêt de bus se situe en bas du village, à l'abribus «Chez Pochat» - voir le totem rouge.

Ci-dessous un résumé des horaires Nonglard/Anncy jusqu'au 1^{er} septembre 2011 (sans compter le car de ramassage scolaire pour le collège de Poisy).

Attention : les horaires inscrits sur les dépliants LIHSA disponibles en mairie ont été légèrement modifiés.

EN PERIODE SCOLAIRE (pas de service les jours fériés)				
	Tous les jours sauf samedi / dimanche		Tous les jours sauf dimanche	
Nonglard Chez Pochat	7.00		7.30	
Anncy Gare routière Sud	7.30		8.15	
	mercredi	samedi	lundi mardi jeudi vendredi	Tous les jours sauf dimanche
Anncy Gare routière Sud	12.12	12.12	16.40	18.05
Nonglard Chez Pochat	12.47	12.47	17.22	18.35
HORS PERIODE SCOLAIRE (pas de service les jours fériés)				
	Tous les jours sauf dimanche			
Nonglard Chez Pochat	7.00			
Anncy Gare routière Sud	7.30			
	Samedi		Tous les jours sauf samedi / dimanche	
Anncy Gare routière Sud	12.12		18.05	
Nonglard Chez Pochat	12.47		18.35	



Et pour ceux qui font régulièrement le même trajet, pourquoi ne pas s'orienter vers le covoiturage ? Un site permet de se mettre en relation avec des personnes faisant le même trajet et de s'organiser ainsi à plusieurs. <http://www.covoiturage.cg74.fr>

QUAND LES VOISINS FONT LA FÊTE...



Cette année, peu de «fêtes de voisins» sur la commune. Certains «anciens» n'ont pas réussi à concrétiser leur projet mais heureusement quelques «nouveaux» ont pris le relais pour le plaisir de tous.

Dans le quartier du Julliard, c'est une famille qui a eu l'initiative de la rencontre et a réuni bon nombre de voisins pour un apéritif dinatoire qui s'est prolongé ensuite sur le terrain de pétanque.

Plusieurs familles du quartier du Plan se sont retrouvées pour passer un bon moment ensemble autour d'un barbecue dans une ambiance très agréable. Là aussi, la soirée s'est terminée par des parties de pétanque bien animées sous les projecteurs.

Quant au quartier de Monthoux, les habitants se sont retrouvés comme d'habitude pour une soirée maintenant bien inscrite dans le calendrier (le 2^e week-end de juin en principe).



Les délicieuses brochettes sur barbecue collectif, les bâches pour se protéger des quelques gouttes d'eau de fin de soirée et la bonne humeur ont permis à tous de passer une soirée très conviviale.

Un constat unanime dans toutes les rencontres : tous et toutes ont passé des moments très sympathiques et espèrent se retrouver en 2011 en élargissant le cercle des participants.

Rappelons que le vendredi 27 mai 2011 est, pour cette année, la date «officielle» de la Fête des Voisins en France (voir le site <http://www.voisinssolidaires.fr/la-fete-des-voisins>, plus centré sur la vie urbaine mais donnant de bonnes idées pour développer les relations de proximité).



Le projet principal de l'année 2010 à l'école de Nonglard fut la classe bleue organisée au mois de mai. Tous les élèves se sont rendus à Forgeassoud, non loin du Grand Bornand, accompagnés de leurs enseignantes durant une semaine. Outre les séances quotidiennes consacrées au savoir nager, les élèves ont participé à un grand nombre d'activités culturelles. Ainsi entre deux séances de natation, ils ont visité un écomusée du bois, réalisé un moulin, découvert l'apiculture, construit des ruches, appris des danses folkloriques... Ils ont également été initiés à la pâtisserie, au plaisir de fabrication et à celui de la dégustation ! Après des journées bien remplies, chaque soir, les élèves rejoignaient des chambres bien confortables pour se reposer et être en forme le lendemain ! Cette semaine loin des parents s'est conclue pour le plaisir de tous par une grande fête.

En fin d'année, Viviane Jeantet a annoncé qu'elle se retirait pour profiter d'une retraite bien méritée, deux ans après son arrivée à Nonglard. Delphine Guillouët nous a quant à elle quittés pour poursuivre sa route dans une autre école.



Cette rentrée de septembre nous a amené Virginie Garnier, enseignante à mi-temps avec Séverine Colletti dans la classe des petits. Celle-ci comprend 3 PS (petite section), 8 MS (moyenne section), 2 GS (grande section), 5 CP. Marie-Claire Parent, ATSEM continue d'apporter son aide. L'accueil des PS dans l'établissement s'est déroulé dans de bonnes conditions. Nouvellement nommé, Julien Scalabrini devient directeur d'école et enseigne également dans la classe des grands qui est composée de 5 CE1, 1 CE2, 6 CM1, 6 CM2. Madame Morel continue à assurer la garderie et la cantine avec Madame Parent.





Durant ce premier trimestre, dans le cadre d'un projet artistique, tous les élèves de l'école ont déjà bénéficié de l'intervention d'un professeur de danse qui les aide à atteindre les objectifs suivants : la gestion du temps, de l'espace et de l'énergie, la prise de conscience du schéma corporel. Ils apprennent avec enchantement à devenir danseur, chorégraphe, spectateur. Tout un programme ! Dans le cadre de cette activité, la classe des petits s'est rendue à Bonlieu pour voir un spectacle. Cet apprentissage se conclura par la participation des élèves à une représentation artistique l'année prochaine.



Au début du mois de décembre, la gendarmerie nationale est intervenue dans la classe des grands. Les élèves ont suivi une leçon expliquant la conduite à tenir lorsque l'on est piéton. L'APE et la mairie sont toujours présents pour soutenir les différentes actions scolaires.

L'école vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2011.

L'équipe enseignante



COLLÈGE DE POISY

Depuis la rentrée 2010, une quinzaine de jeunes de Nonglard sont scolarisés dans le tout nouveau collège de Poisy. Cet établissement, construit selon les normes de Haute Qualité Environnementale, accueille actuellement plus de 400 élèves venant des communes de Poisy, Nonglard, Lovagny, Saint Eusèbe, Thusy et Vaulx.



Des bâtiments tous neufs, des locaux gais et lumineux, peints de couleurs vives, un magnifique gymnase complété par des salles de danse, de ping-pong, un mur d'escalade, une cantine très conviviale... tous les atouts sont là pour permettre à nos collégiens de mener à bien leur « parcours de réussite » et de profiter à fond de tous les projets pédagogiques pour élargir leur horizon et leurs connaissances.

Rappelons à tous les parents que, depuis la rentrée 2010, la CCFU a mis gratuitement à disposition des collégiens des gilets de sécurité jaune fluo, disponibles dans chaque mairie.

Etre vu, lors des déplacements au bord des routes entre les abribus et le domicile, peut éviter de graves accidents.

A utiliser sans modération également pour tous sports ou trajets sur routes et chemins.



Le portage des repas à domicile répondrait à un besoin croissant pour permettre le maintien des personnes âgées chez elles.

Un questionnaire a été envoyé aux habitants des communes de la CCFU ne bénéficiant pas de ce service. Nous avons reçu 31 réponses à Nonglard. Tous souhaiteraient disposer de ce service sur la commune et l'utiliseraient s'ils ne

pouvaient pas préparer leur repas. D'autres, vu leur niveau de leur retraite, pensent que ce serait trop cher de l'utiliser quotidiennement ou seraient disposés à payer un maximum de 5 euros par repas (le quotient familial et l'aide du Conseil Général permettraient peut être des prix dégressifs plus abordables). 40% utiliseraient ce service de manière exceptionnelle et seulement 2% l'utiliseraient tous les jours. Les réponses que nous avons reçues indiquent un avis général favorable à la mise en place de ce service.

Celui-ci ne devrait pas s'adresser seulement aux personnes âgées, mais à tous ceux qui ne pourraient pas préparer leurs repas.

C'est pourquoi la commission intracommunautaire «Services à la personne» étudie la possibilité de mise en place de ce service sur tout le territoire de la communauté de communes, en tenant compte que certaines de ces communes offrent déjà ce service. Elle analyse notamment le type de prestataire à choisir pour la préparation des repas et leur livraison (liaison chaude ou froide) et les possibilités de financement.

PLAQUES ET BOITES AUX LETTRES



Depuis 2002, des noms ont été attribués aux rues et chemins de notre commune et chaque habitation est désormais repérée par un numéro. Les premières plaques de numérotation ont été distribuées la même année et des mises à jour sont faites tous les ans pour les nouvelles habitations. Les habitants de la commune qui n'auraient pas de plaque peuvent le signaler en mairie.

Rappelons que la plaque est fournie par la commune mais que la mise en place est à la charge de l'occupant du logement. Elle doit pouvoir être lue du bord de la route. Pensez au cas où un livreur, le SAMU ou les pompiers auraient besoin de trouver votre logement facilement !

Pour faciliter la distribution du courrier – que ce soit par le facteur, l'employé municipal ou un prestataire extérieur – il est indispensable que chaque logement dispose d'une boîte aux lettres accessible de la rue.

Pour les constructions réalisées après le 12 juillet 1979, la boîte aux lettres doit être aux normes NF de l'Afnor. Cette boîte doit se fermer à l'aide d'une serrure agréée par la Poste. Les facteurs et préposés aux paquets sont les seuls à posséder un passe-partout d'ouverture, ce qui vous assure une plus grande sécurité.

Pour les constructions antérieures au 12 juillet 1979, ce type de boîte n'est pas obligatoire mais fortement conseillée pour des raisons de sécurité postale.

D'autre part, il est absolument nécessaire que les noms des habitants des lieux soient inscrits très lisiblement sur la boîte.

COMITÉ ANTI-GRÊLE

La commune de Nonglard fait partie du Groupement de Défense contre la Grêle d'Annecy et de ses Environs, créé en 1963. La dernière assemblée générale a eu lieu le vendredi 28 janvier à Chavanod. Actuellement 32 communes du bassin annécien en font partie.

Dans chaque commune des «tireurs», formés par le groupement, sont autorisés à tirer les fusées anti grêle. Chaque tireur a un numéro déclaré en Préfecture et est assuré par le Conseil Général. Chaque poste de tir, déclaré au CODIS et à la Gendarmerie, a été vérifié par un représentant du groupement.

Sur notre commune, deux tireurs sont habilités pour le tir : Constant Viviant et Jean Bodeau. Un troisième est en cours de formation afin d'avoir toujours une personne disponible au moment voulu. Le matériel utilisé consiste en une rampe sur laquelle est disposée la fusée. Le poste de tir, commandé électriquement, est à une distance de sécurité d'environ 15m. La fusée référence 614 E utilisée actuellement est à iodure d'argent (18g) et est efficace à environ 1800m d'altitude. Une autre fusée, à composition de chlorure de calcium (80g), est en cours de développement. Son efficacité sera sensiblement la même, mais respectera mieux l'environnement.

Le nombre de tirs par année varie selon les intempéries. A Nonglard 5 fusées ont été tirées en 2010 sur un total de 52 par le groupement. L'efficacité des tirs permet la protection des cultures, espaces fleuris, potagers, habitations et biens des particuliers et des communes.

Nous remercions nos deux tireurs de la commune pour leur dévouement et leur action parfois réalisée dans des conditions difficiles et à risques.



De même que la crise économique n'épargne pas notre région, la précarité reste d'actualité, en raison notamment du développement massif de l'emploi précaire et à temps partiel.

Les situations de non emploi, le délai de carence pour l'accès aux indemnités, les minima sociaux et les situations de rupture familiale nécessitent deux types de traitement pour aider rapidement les personnes concernées :

- l'urgence : colis alimentaires, aides financières, bons d'achats, chèques services...

- l'accompagnement social visant l'accès aux droits, l'augmentation des ressources, l'aide à une meilleure gestion d'un budget, le retour à l'emploi.

Aussi les CCAS des communes du pôle social de Meythet se sont regroupés pour passer de l'aide alimentaire, simple forme d'assistance, au libre service de la solidarité : lieu d'accueil, d'échanges, de soutien et d'aide éducative. L'accès à ce service appelé «Soleil et Saveurs» a une capacité d'accueil réservée à une vingtaine de ménages pour lesquels une aide ciblée sur l'aide alimentaire et sociale, pendant une durée déterminée, devrait permettre une amélioration durable de leur situation. Une démarche contractuelle entre la personne et le travailleur social est établie dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les exclusions.

Les CCAS des différentes communes s'engagent à participer au financement du fonctionnement sur présentation des factures et du compte d'exploitation annuel. Cette participation est calculée au prorata de la population communale. La commune de Meythet achète le matériel nécessaire au fonctionnement du libre service de la solidarité située au rez-de-chaussée de l'immeuble le Rabelais. Le Secours Populaire assure la coordination matérielle, la gestion des stocks et la gestion comptable de l'épicerie.

Le fonctionnement du service est assuré par un comité de pilotage : une commission d'admission, composée de représentants du Conseil Général, de la CAF et des CCAS se réunit tous les mois pour valider l'admission des bénéficiaires dont les dossiers sont présentés par les assistantes sociales. L'admission est temporaire et son renouvellement est conditionné par une évaluation du projet par le travailleur social et la personne bénéficiaire. Depuis la rentrée de la commune de Nonglard dans le comité en 2010, 2 familles ont bénéficié des services de «Soleil et Saveurs».

LA TNT EN 2011



Jusqu'à présent, nous avons reçu la télévision grâce à un signal analogique qui arrive sur les antennes râteaux ou les paraboles. Le passage au «tout numérique» implique que ce signal va passer de l'analogique au numérique, c'est ce que l'on appelle la numérisation.

Cette numérisation progressive, région par région, va permettre à tous les français de recevoir la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Dès qu'une région sera passée au tout numérique, ses émetteurs analogiques cesseront d'émettre. L'arrêt des fréquences hertziennes analogiques en France sera définitif le 30 novembre 2011. Ce passage de grande ampleur vers le tout numérique a commencé le 4 février 2009 et se terminera le 30 novembre 2011. A cette date, tous les émetteurs terrestres ne diffuseront plus que la TNT qui couvrira la presque totalité du territoire.

Chaque foyer pourra recevoir la télévision numérique : les 18 chaînes gratuites ou les offres par abonnement et ceci selon la technologie qui lui convient : antenne râteau, satellite, câble, ADSL ou fibre optique.

A l'heure actuelle, tout le monde peut avoir accès, s'il le souhaite, à la télévision numérique par abonnement ou à la télévision numérique par satellite (TNTSAT, FRANSAT...).

L'arrêt des fréquences analogiques est prévu pour le 15 juin 2011 pour l'ouest du département de la Haute-Savoie.

Si vous êtes équipés d'une parabole ou si vous recevez la télévision par Internet (box), vous n'êtes pas concernés par ce changement.

Par contre, si vous utilisez une antenne «râteau», vous devez agir dès maintenant.

Deux possibilités :

1. votre téléviseur date des années 1985 à 2007 : il faut vous procurer un décodeur TNT auprès de votre fournisseur habituel.

2. votre téléviseur est récent : le décodeur est déjà intégré dans celui-ci.

Une fois ce problème résolu, vous pouvez déjà recevoir la TNT. Le 15 juin, il faudra toutefois régler à nouveau votre appareil car les canaux changeront.

Attention : si vous ne vous équipez pas, vous ne recevrez plus la télévision le 15 juin.

Voici la liste des chaînes TNT dans notre région : TF1, France Ô, France 2, France 3, France 4, France 5, Arte, LCP/ Public Sénat, I-Télé, BFM TV, Direct 8, Gulli, Virgin 17, M6, W9, TMC, NRJ 12, TV8 Mont-Blanc

Source : extraits du site www.tousaunumerique.fr



La commission Développement Durable de la CCFU a travaillé depuis plusieurs mois sur un état des lieux intercommunal dans le but de :

- créer une dynamique de mise en commun des réflexions et des moyens pour permettre à toutes les communes d'avancer rapidement vers un développement durable ;

- mener cette réflexion en concertation avec tous les élus et les habitants ;
- mettre en place un plan d'actions sur des objectifs bien ciblés dans le court et long terme ;
- intégrer les différentes orientations nationales et régionales (notamment le Grenelle de l'Environnement) ;
- démarrer un processus d'amélioration continue.

Cet état des lieux a été établi en prenant comme axes d'études les principaux enjeux de la gouvernance du territoire, à savoir :

- lutte contre le changement climatique,
- satisfaction des besoins essentiels,
- protection des ressources et de la biodiversité,
- cohésion sociale,
- consommation et production responsable.

Un premier document a été présenté au bureau de la CCFU puis au comité consultatif (commission Développement Durable complétée par des citoyens intéressés par la question ou représentants d'association œuvrant pour l'environnement). La version remaniée a été ensuite présentée aux différents conseils municipaux avant la mouture finale qui devra être validée par le Conseil Communautaire. Le document sera ensuite mis en page pour être proposé à tous les habitants. C'est ce document, complété par les remarques de tous, qui permettra de définir un plan d'actions pour les mois à venir.

COMITÉ DE PILOTAGE MONTAGNE D'AGE/MANDALLAZ



Suite au dossier présenté par les délégués de la commune l'an dernier, une étude a été menée par des partenaires compétents (Asters, la LPO, etc) sur la zone du Marais de Nyre et la petite zone humide du Bois de Loyer. Cette dernière ne semble pas présenter d'intérêt fort (si ce n'est la présence de «laïche distique» (*Carex disticha*), espèce rare à l'échelle départementale).

Par contre, la zone de Nyre présente des habitats intéressants de tourbières basses alcalines ou de prairie à molinie, avec la présence de saule rampant, de trèfle d'eau et surtout d'orchis de Traunsteiner (*Dactylorhiza trausteineri*) protégée régionalement.



Sur l'ensemble du marais (donc également sur la partie de Sillingy), 84 espèces d'oiseaux ont été identifiées, dont 45 seraient susceptibles de nicher. Et sur la partie amont, on trouve 2 espèces – le pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) et la rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) - en déclin sur le département.

Donc un milieu riche, dont il faut assurer la préservation.

Pour cela, les délégués doivent, début 2011, rencontrer un représentant de la société Asters avec lequel ils étudieront la suite à donner à ce premier inventaire.



JARDINS DE HAUTE-SAVOIE

Pour la 2e année, la lanterne des morts a représenté la commune de Nonglard dans le parc des Jardins de Haute-Savoie ; la structure en châtaignier qui la symbolise a bien résisté aux intempéries de la mauvaise saison. L'équipe des «jardiniers» a repris le fleurissement en y ajoutant des plantes potagères afin de pouvoir apporter sa contribution à la «soupe des jardins» qui a rassemblé tous les bénévoles mi-octobre 2010.



Depuis plus de trente ans, chaque premier samedi d'octobre a lieu à Rumilly la traditionnelle Balouria (en savoyard balouria signifie : fête, blague,...). Cette manifestation est l'occasion pour tous les habitants de l'Albanais et des environs de se retrouver et de redécouvrir les vieux métiers au rythme des outils d'antan.



La présentation d'activités et de savoir-faire anciens permet aux plus âgés de replonger dans la vie d'autrefois et aux plus jeunes de découvrir des gestes et techniques qu'il est urgent de sauvegarder.

Cette manifestation perdure grâce à la volonté de plusieurs associations et notamment les différents groupes de patoisants savoyards de la région.

Chaque année, au mois de juillet, les Patoisants de l'Albanais moissonnent à l'ancienne sur une parcelle spécialement réservée à cet effet (depuis l'origine, ces moissons «à l'ancienne» se faisaient à Nonglard et n'ont émigré sur Marigny St Marcel qu'en 2007) : le blé coupé à la faux, ramassé à la faucille et mis en gerbes (javelles) est engrangé en attendant le jour de la Balouria où les épis seront passés dans une batteuse fonctionnant à la vapeur ou au fléau pour récolter le grain. Outre le battage du blé, on peut découvrir ce jour-là le travail du sabotier, du maréchal-ferrant, des vanniers, de la fileuse ou de la dentellière, etc. Bien sûr, les traditions culinaires sont elles aussi présentes pour le bonheur de tous et les rues sentent bon le «bidoyon» (jus de pommes fraîchement pressé), le boudin frais, les beignets aux pommes ou les matafans, le café grillé et le beurre fait main... le tout accompagné de jeux pour les amateurs de patois et des chants et musiques des groupes patoisants.

Une manifestation qui fait la part belle aux traditions et à la solidarité... mais qui ne pourra subsister que par l'implication de nouvelles générations soucieuses de préserver leur patrimoine culturel et humain. Alors, en octobre 2011, n'hésitez pas à grossir les rangs des habitants de Nonglard qui, au fil des années, se sentent concernés par cette plongée dans la vie d'autrefois et ce partage des savoirs en toute convivialité.



Une manifestation qui fait la part belle aux traditions et à la solidarité... mais qui ne pourra subsister que par l'implication de nouvelles générations soucieuses de préserver leur patrimoine culturel et humain. Alors, en octobre 2011, n'hésitez pas à grossir les rangs des habitants de Nonglard qui, au fil des années, se sentent concernés par cette plongée dans la vie d'autrefois et ce partage des savoirs en toute convivialité.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

DATE	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS
Samedi 8 janvier	Municipalité	Vœux du Maire et Conseil
Samedi 29 janvier	CAN	Concours de belote
Dimanche 6 février	Municipalité (CCAS)	Repas des anciens
Dimanche 27 février	Communauté paroissiale	Repas paroisse
Samedi 26 mars	APE	Repas "soirée de printemps"
Vendredi 15 avril	Ecole	Spectacle enfants
Dimanche 15 mai	CAN	Vide greniers
Samedi 21 mai	Municipalité	Nettoyage de printemps
Dimanche 29 mai	Municipalité	Fête des parents
4, 5 ou 10 juin ?	CCFU / Commune	Journée de l'environnement
Samedi 2 juillet	CAN	Concours de pétanque
Samedi 3 septembre	CCFU / Commune	Forum des associations
Vendredi 9 septembre	CAN	Assemblée Générale
Samedi 10 septembre	Municipalité (CCAS)	Sortie des anciens
Vendredi 16 septembre	APE P'tits Loups	Assemblée Générale
Samedi 22 octobre	CAN	Loto
Samedi 22 octobre	APE	Marché d'automne
Samedi 19 novembre	APE P'tits Loups	Soirée choucroute
Vendredi 11 novembre	AFN	Repas (option)
Dimanche 27 novembre	CAN	Téléthon
Samedi 31 décembre	CAN	Réveillon (option)



POUR L'ANNÉE 2010, LE CAN A PROPOSÉ NOMBRE D'ACTIVITÉS.

Depuis de nombreuses années, vous pouvez vous inscrire à :

- L'Atelier «Beaux Arts» grâce auquel vous pourrez devenir de vrais artistes, tant en peinture à l'huile, à l'acrylique, à l'aquarelle tous supports (toile, bois, papier) qu'en sculpture. Vous ne savez pas dessiner, ni peindre, ni pétrir la terre : venez nous rejoindre. Nous avons un excellent professeur, Jean-Marc Gallarotti – les cours ont lieu le samedi de 9h à 12h.

- **la Gymnastique** : les cours du mardi soir (de 19h à 20h) ont repris en septembre, et comptent une vingtaine de participants. Nous sommes également une dizaine de personnes au cours du vendredi matin (de 9h30 à 10h30) : possibilité de s'inscrire en cours d'année (contact : 04 50 60 79 31).

- **le Pilates et Do-in** : ensemble de mouvements rythmés par la respiration, permettant le déblocage des articulations, automassage favorisant la circulation des énergies. Les séances ont repris cette année avec vingt personnes inscrites – les cours ont lieu un vendredi sur deux de 18h15 à 19h30.



- **la Vannerie** : cours de novembre 2010 à mars 2011, un vendredi sur deux. Cette année, les séances ont débuté avec la confection de bennons. De nouveaux inscrits ont préféré s'essayer aux paniers. Il y a une vingtaine de personnes inscrites.

- **L'Art Floral** : sous forme de stages à thèmes ; les dates et heures vous sont communiquées en temps voulu.

- **La cuisine pour enfants** : s'adresse aux enfants de 7 à 10 ans – huit inscriptions – séances à thèmes également.

- **Initiation à l'informatique** : nouvelle activité pour laquelle huit personnes se sont inscrites. Nous remercions Freddy Duclot (habitant Nonglard) d'avoir accepté de prendre en charge cette activité.



Pendant l'année 2010, nous avons organisé également : un concours de belote (fin janvier), un concours de pétanque début juillet (pour la 3^{ème} fois), un loto (fin octobre) qui a eu un franc succès, ainsi que la traditionnelle journée du «Téléthon» le 28 novembre, au cours de laquelle de nombreux bénévoles nous aident et nous les en remercions. Le bénéfice de cette journée a été de 2284 €, entièrement reversés à l'AFM.

Toutes ces activités et manifestations sont renouvelées en 2011.

Après l'Assemblée Générale du 4 septembre 2010, le bureau compte 8 membres :

Jeanine Labaz (présidente) Nadine Anthonioz (vice-présidente), Suzanne Lyard (trésorière) Martine Thomasset (secrétaire), Anne-Marie Viviant, Marie-France Maillard, Marie Gautreau,

et un (grand) petit nouveau Guillaume Baud – merci à tous les membres pour toute l'énergie qu'ils dépensent pour vous proposer toutes ces activités et manifestations.



COMITÉ D'ANIMATION

VIE ASSOCIATIVE



Si vous voulez nous rejoindre, faites-vous connaître auprès d'un des membres. Le Comité remercie également l'équipe municipale qui l'aide lors de ses manifestations, et tous les bénévoles qui oeuvrent dans les différentes activités. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2011.



EXPOSITION DES ARTISTES PEINTRES AMATEURS



Le 21 décembre 2010, le Comité d'animation a participé au marché de Noël de la Balme de Sillingy, dans le cadre de l'exposition des artistes peintres amateurs de la CCFU.

Une trentaine de tableaux du cours de peinture de Nonglard ont pu ainsi être découverts par les visiteurs qui devaient conclure leur visite par un vote de leur toile (ou sculpture) préférée, et c'est avec bonheur que la peinture de Marie-France Maillard (de Nonglard) a été plébiscitée parmi les 250 œuvres environ exposées. Toutes nos félicitations à l'heureuse gagnante ainsi qu'à tous les participants qui témoignent ainsi de la vitalité du cours de peinture local (voir article sur les activités du CAN). N'hésitez pas à les rejoindre pour apprendre à dessiner et peindre ou pour vous perfectionner.



Le 22 juin 2010, l'association «LES P'TITS LOUPS» et l'association «APE de Nonglard» ont fusionné pour plus d'efficacité.

De cette fusion est née une nouvelle association : APE «Les P'tits Loups».

Elle continue de gérer à l'identique les activités de l'APE mais aussi la cantine et la garderie de l'école de Nonglard.

Elle a pris effet le 1^{er} septembre 2010 pour la rentrée des classes.

Le nouveau bureau est constitué de :

- Présidente : Anne VIVIANT
- Vice Présidente : Schérazade AIRAULT
- Trésorière : Sonia FAILLIE
- Vice Trésorière : Alexandra DESBIOLLES
- Secrétaire : Christophe DESBIOLLES
- Membres actifs : Katia BOURQUE, Myriam RAVOIRE et Sophie BISSON

Nous remercions à ce titre tous les membres du bureau précédent ainsi que tous les membres actifs de l'APE pour leur dévouement tout au long des années précédentes.



Activités 2009/2010

L'APE a permis de financer les activités de l'école :

- Musique : 10 séances avec un intervenant musical pour les 2 classes (à ce titre le 15 décembre 2009 : un spectacle de Noël sur le thème des percussions a été proposé).
- Natation : Classe Bleue (du 17 au 21 mai 2010) pour les 2 classes. Elle restera un moment privilégié et fort pour les enfants durant cette année.
- Activités sportives : avec différentes sorties, courses...
- Activités culturelles : spectacles au Rabelais, à Bonlieu...



Activités 2010/2011

L'APE prévoit de financer les activités :

- Danse : 10 séances avec un intervenant pour les 2 classes (un spectacle sera proposé vers le 15 avril).
- Activités sportives, avec différentes sorties prévues.
- Activités culturelles : spectacles au Rabelais, à Bonlieu selon les propositions.



Manifestations 2010/2011

- Le marché d'automne le samedi 23 octobre 2010.
 - Soirée choucroute du samedi 6 novembre 2010.
 - **Vente de Pizza le 24 février 2011.**
 - **Soirée «printemps» le samedi 26 mars 2011.**
- Réservez cette date !**
- **Vente des grilles de Pâques.**

Un grand merci aux instituteurs, à la mairie, aux parents bénévoles, aux Nonglardiens et Nonglardiennes pour leur participation. C'est grâce à vous que tout est possible.

Que la convivialité et la bonne humeur soient toujours présentes lors des manifestations à venir.

L'APE «Les P'tits Loups» vous souhaite à tous et toutes une merveilleuse année 2011.



Le bureau est composé de : David LYARD (Président), Marc DUNOYER (Vice Président), Raymond DEVILLE (secrétaire & trésorier), Michel BRUNET (garde chasse), Christophe THOMASSET (membre de la commune) ainsi que 5 membres extérieurs.



L'heure du bilan est arrivée pour nos 10 adhérents. Nous avons prélevé 2 chevreuils qui nous ont été attribués par le plan de chasse de la Fédération de Villy-le-Pelloux, 4 sangliers ainsi que du petit gibier : 4 lièvres, 25 faisans, 1 bécasse, 4 pigeons, 9 renards, 1 blaireau.

Le blaireau

C'est un animal plus omnivore que le renard et capable de manger des quantités importantes de fruits divers ou de maïs. Pour atteindre les épis, il se roule sur le dos pour écraser la plante ; il détruit bien plus que le sanglier mais, contrairement à ce qui se passe avec celui-ci, les cultures ne sont pas indemnisées.

Il détruit également beaucoup de nids de perdrix et de faisans ainsi que de jeunes oiseaux, des levreaux et des lapereaux. Nettement moins rapide que le renard, il ne provoque en revanche que peu de dégâts parmi les animaux de gibier adultes.

Adulte, il peut atteindre 20 kg. Il fait une portée annuelle de 4 à 7 jeunes. Il n'est chassable que de septembre à janvier. Il n'est pas nuisible. Son seul prédateur est l'homme.

Il faut savoir que les blaireaux sont porteurs de la tuberculose et peuvent la transmettre aux autres animaux.



Recette pour préparer le sanglier

Ingrédients : 2 kg de viande de sanglier, ½ verre d'eau de vie, thym, laurier, sel, poivre, 1 carotte, 2 oignons, ¾ de litre de vin rouge, 30 g de farine, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, 50 g de beurre, champignons (tête de moine) en option.

Réalisation :

- couper le sanglier comme pour du « bourguignon »,
- faire chauffer 2 c. à soupe d'huile d'olive, 20 g de beurre et les oignons dans une cocotte épaisse,
- mettre les morceaux de viande, les faire dorer, les flamber avec l'eau de vie,
- ajouter la farine, faire cuire 5mn,
- pendant ce temps, porter le vin rouge à ébullition (3mn) dans une casserole,
- hors du feu, ajouter le vin cuit, remuer et remettre sur le feu,
- ajouter sel, poivre, laurier, thym, carotte et faire cuire à feu doux environ 2 heures,
- servir avec des champignons des bois et un gratin savoyard ou une polente.

Préparation des champignons :

S'ils sont congelés, les décongeler 2 jours avant. Les précuire environ 15mn. Les égoutter dans une passoire. Les faire refroidir 1 nuit au réfrigérateur. Le lendemain, les laver et les faire cuire 1h avant le repas à feu très doux.



UNION DES COMBATTANTS AFN ET AUTRES CONFLITS

Notre association regroupe les combattants de Poisy, Lovagny et Nonglard. Elle compte 168 adhérents et est ouverte à tous ceux qui ont fait leur service militaire ou national ainsi qu'à leurs veuves. Elle organise différentes sorties et rencontres amicales et offre également à ses adhérents des locations en bord de mer à des conditions très avantageuses.



Ambiance amicale pour cette association forte de sa soixantaine de membres qui propose à ses adhérents de 50 ans et plus de se retrouver tous les mardis. Entre sorties pédestres, jeux, repas, chacun peut trouver un créneau qui lui convient.

Il est vrai que la principale activité est la marche, mais les jeux, s'ils sont plus prisés par mauvais temps, ne sont pas délaissés pour autant et nos deux repas annuels rencontrent beaucoup de succès.



La sortie sur deux jours est renouvelée en 2011. Les dates retenues primitivement sont modifiées en raison de manifestations inscrites à cette même période. Elle aura donc lieu les 25 et 26 mai en Vanoise dans le même gîte que l'année précédente mais les randonnées auront lieu sur Pralognan.

Lors de l'assemblée générale du 6 décembre dernier, il a été décidé de participer à une action humanitaire en faveur des enfants de Madagascar à hauteur de 300 € pour l'achat de matériel scolaire. Cette action est pilotée par la Fédération Départementale des Aînés Ruraux à laquelle nous sommes rattachés.

Si cette association vous intéresse, vous pouvez contacter Marie-France MAILLARD au 04 50 60 52 97, ou vous procurer en mairie de Lovagny ou Nonglard, la «Lanterne du Château», bulletin d'informations de l'association.



BIBLIOTHÈQUE DE NONGLARD

Le nombre des familles adhérentes a augmenté en 2010 puisque, de 28 en 2009, il est passé à 32, ce qui porte nos lecteurs à 64. Nous espérons que cette évolution va continuer en 2011.

Notre fond est de 3035 livres environ, (tous genres confondus) + ceux du bibliobus (400) ; nous avons fait l'acquisition de 39 livres et 350 nous ont été donnés (merci à tous ceux qui trient leur bibliothèque et pensent à nous). Le nombre de prêts sur l'année s'élève à 1380 documents.

Nous remercions Julien Scalabrini, directeur de l'école, ainsi que Virginie, institutrice des petits, qui, depuis septembre, continuent de faire participer les enfants de l'Ecole : ceux-ci viennent par petits groupes le lundi à partir de 16h (un lundi sur 2 pour chaque classe), choisir un livre, ce qui permet de leur donner dès leur plus jeune âge le goût de lire.

Le montant de la cotisation pour 2011 s'élève à 9 € par an et par famille (réglable en début d'année civile).

Les horaires des permanences sont :

- le lundi de 16h30 à 17h45
- le mercredi de 14h à 15h

Si vous êtes intéressés pour tenir des permanences, contactez-nous au 04 50 60 09 12 aux heures d'ouverture ci-dessus.

Nous remercions la municipalité pour la subvention qu'elle nous alloue chaque année.

Bonne et heureuse année à tous les habitants de Nonglard.



ORGANISATION ET ÉVOLUTION DE LA PAROISSE



L'année 2010 est le 5^e anniversaire du regroupement de nos anciennes paroisses pour fonder la nouvelle paroisse Saint Luc entre Fier et Mandallaz, dont le curé est l'Abbé Daniel Barrel ; il réside au presbytère de Meythet. Il est responsable de la paroisse, célèbre les mariages et les baptêmes et reçoit les familles en deuil. Il est aidé

par deux prêtres, les pères Jean Sermondade et Léon Favre, habitant respectivement les presbytères de Poisy et Epagny : ils célèbrent eux aussi des messes, ce qui a permis de maintenir une messe par mois à Lovagny et à Nonglard malgré le nombre restreint de prêtres.

Des réunions ont permis aux équipes qui animent les communautés (animation liturgique, Conseils Economiques etc.) de se rencontrer pour travailler ensemble au devenir de la paroisse nouvelle. Les veillées de Noël, par exemple, sont préparées en commun et les cérémonies qui ont lieu en parallèle à Meythet et Poisy sont similaires. La chorale de Poisy-Lovagny-Nonglard continue d'animer les cérémonies. Elle apprend de nouveaux chants déjà connus dans les autres communautés locales afin de mettre en place un répertoire commun. Si vous désirez rejoindre la chorale, vous serez les bienvenus.

Cette année, notre curé et l'équipe d'animation pastorale ont visité toutes les communautés pour découvrir l'engagement des laïcs (accompagnement des familles dans le deuil, préparation au baptême, animation liturgique, entretien des églises, catéchèse, organisation et préparations de différentes animations et repas annuel). Malheureusement les personnes engagées vieillissent et il est difficile de renouveler les équipes. Sera-t-il encore possible, demain à Nonglard, de répondre à tous les appels et services dans notre communauté locale ?

Pour tout renseignement ou démarche (baptême, mariage, sépulture), vous devez désormais vous adresser directement au presbytère de Meythet 12 rue de l'Aérodrome 74960 Meythet (tél : 04 50 22 02 38). Le presbytère renvoie aux équipes locales d'accompagnement dans le deuil pour les sépultures.

Pèleriner entre Fier et Mandallaz : afin de renforcer l'unification de la paroisse St Luc, une marche en famille a été réalisée le samedi 26 juin entre Nonglard et Lovagny à travers la Montagne d'Age. Cette marche a été suivie par une messe à l'église de Lovagny. La préparation de cette rencontre a été réalisée par les membres représentant les communautés locales de la paroisse (chorale, équipes d'animation liturgique). D'autres manifestations seront réalisées afin de renforcer nos liens et mieux participer ensemble à la vie de notre paroisse.



Repas de la paroisse

Chaque année, les communautés locales de paroisse de Lovagny et Nonglard organisent un repas en février qui permet de rassembler un grand nombre de personnes pour un bon moment de convivialité et assure une rentrée de fonds pour permettre de faire face à leurs dépenses de fonctionnement.

Nous remercions les enfants du catéchisme qui, avec l'aide de leurs parents, ont réalisé la belle crèche de Noël.





QUELQUES CHIFFRES POUR PRÉSENTER L'A.D.M.R.

7 communes : Choisy, La-Balme-de-Sillingy, Mésigny, Nonglard, Lovagny, Sallenôves et Sillingy. 23 bénévoles, 34 salariés, 230 familles aidées.

28.000 heures d'intervention, soit plus de 18% d'augmentation de l'activité,

164.000 kms et beaucoup de rencontres, de réunions, d'entretiens...

Pas de trêve durant les mois d'été : oui chaque jour, tout au long de l'année, l'A.D.M.R. répond aux demandes d'aide, de renseignements, et fait le maximum pour l'étude des dossiers, et la mise en place des interventions.

Merci aux familles qui comprennent et acceptent les changements de planning dus aux maladies, hospitalisations et bouleversements dans la vie des personnes aidées.

Toute l'équipe A.D.M.R. croit fortement que le développement et l'approfondissement des compétences par la formation et l'accompagnement à la professionnalisation traduisent le dynamisme de l'association A.D.M.R. au service de toutes les familles du secteur.

Une date à réserver : le Goûter Intercommunal des aînés le Samedi 15 octobre 2011 à la Salle des Fêtes de Mésigny, ouvert à tous.

La Présidente, Chantal BOCQUET.

L'A.D.M.R. au service de toutes les familles tout au long de leur vie !

Adresse : 160, rue Collé Umberto – 74330 LA-BALME-DE-SILLINGY

Tél.-Fax : 04 50 68 76 56. – E-mail : admr.sillingy@orange.fr

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN ANNÉCIEN

La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) est une association créée en 1984 sous l'impulsion de certaines communes de l'Agglomération d'Annecy et du Conseil Général de Haute-Savoie. Sa mission est, pour la présidente Marylène FIARD, de «prendre en charge des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et résidant dans l'une des 93 communes du Bassin Annécien, pour les accompagner vers l'emploi».

3500 jeunes sont ainsi reçus chaque année à la Mission Locale Jeunes qui les accueille lors d'entretiens individuels et leur présente des propositions d'accès à l'emploi ou à la formation.

La Mission Locale Jeunes, dont le siège est à Annecy, compte également deux antennes à Faverges et à Rumilly, ainsi que quatre permanences à Sillingy, La Balme de Sillingy, Alby sur Chéran et Thônes.

En 2009 (les chiffres pour 2010 ne nous ont pas encore été communiqués), 124 jeunes domiciliés sur la CCFU ont été accueillis par la Mission Locale Jeunes, dont 85 en premier accueil.

2 jeunes de Nonglard ont été suivis en 2009 (3 en 2008) et un autre a été accueilli pour la première fois (2 en 2008).

Une permanence est ouverte à La Balme de Sillingy, à l'Espace 2000 les deuxième et quatrième jeudi de chaque mois de 14h à 16h45.

Les jeunes prennent directement rendez-vous auprès de l'Espace 2000 au 04 50 77 66 34.

Ils sont reçus en entretien individuel par la conseillère formation référente du secteur Madame Pierrette LEBERT.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 7h30 à 12h15

Mardi : 7h30 à 12h15 et 16h à 18h

Mercredi : 7h30 à 10h30

Jeudi : 7h30 à 12h15

Vendredi : 7h30 à 12h15

Permanence des élus tous les jeudis de 18h à 19h

Tél. : 04 50 60 54 31

Fax : 04 50 60 57 36

E-mail : accueil@nonglard74.fr

Site Internet : www.nonglard74.fr

RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes, garçons et filles doivent se faire recenser dans le mois d'anniversaire de leurs 16 ans à la Mairie (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille). Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion, celle-ci sera nécessaire pour se présenter à divers concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Lundi : 16h30 à 17h45

Mercredi : 14h à 15h

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères se déroule tous les mercredis matin. Il est conseillé de mettre les conteneurs en place la veille au soir et de les retirer de la rue au plus tard le soir de la collecte.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Association ou personne de la commune :

95€ + 70€ charges

Association ou personne extérieure :

305€ + 70€ charges

TONTE DES PELOUSES - TRAVAUX BRUYANTS

Rappel : Conformément à l'arrêté de la DDASS n° 358 du 9 novembre 2001, il est rappelé que les engins à moteur, motoculteurs, tronçonneuses, tondeuses à gazon, scies électriques, etc. peuvent être utilisés les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h et exceptionnellement les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous rappelons encore que les déchets de tonte et de taille ne doivent pas être brûlés mais sont à déposer à la déchetterie ou compostés.

Ne pas déverser les déchets verts dans les ruisseaux et les fossés car cela risque de les boucher par forte pluie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Elle assure notamment la gestion et la distribution en eau, les transports scolaires secondaires, le ramassage des ordures ménagères et la petite enfance.

Adresse : 187 place Claudius Luiset - 74330 SILLINGY
Tél. : 04 50 77 70 74 - Fax : 04 50 72 72 80

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Mercredi : de 8h à 12h.

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 16h.

SILA

7, rue des Terrasses - BP 39

74962 CRAN-GEVRIER

S'adresser au SILA pour l'assainissement :

Renseignements techniques : 04 50 66 77 99

Dépannage assainissement : 04 50 66 78 55

Site Internet : www.sila.fr

LA POSTE

Sillingy

Tél. : 04 50 68 82 00

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le samedi matin 9h à 12h.

Agence postale de Lovagny

Tél. : 04 50 46 23 37

Du lundi au samedi : 9h15 à 11h45 et
lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h30 à 18h.

SECOURS

Pompiers : 112 (ou 18)

S.A.M.U. : 112 (ou 15)

Police Secours : 112 (ou 17)

Gendarmerie La Balme de Sillingy : 04 50 68 89 60

Gendarmerie Meythet : 04 50 24 52 40

Pharmacie de garde : 3237 (site : www.3237.fr)

Médecins de garde, pharmacies, numéros utiles :
www.sosmedecins74.com

SOCIAL

Pour tout renseignement, veuillez contacter le PMS de Meythet :

Pôle Médico-Social - Immeuble Le Rabelais
21 Route de Frangy 74960 MEYTHET

Tél. : 04 50 22 38 10

RESTOS DU CŒUR

Permanence le vendredi de 14h à 17h,
1 route de Choisy - La Balme de Sillingy
Tél. : 04 50 77 77 12

